

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 19

Artikel: La Pierre à Niton : (genevois et vaudois)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196885>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Croix.

Le tailleur Louchu était un petit homme envieux, jaloux, se plaignant continuellement de son sort. Il avait pour voisin un ancien combattant de 1870, qui avait été amputé d'un bras à la suite d'une blessure reçue pendant la guerre franco-allemande; le manchot recevait une petite pension du gouvernement; de plus, il était titulaire d'un bureau de tabac qu'il gérait lui-même avec l'aide de sa femme.

Louchu enviait sa situation.

— En voilà un qui est heureux, répétait-il sans cesse, il a son pain gagné; il lui manque un membre: qu'est-ce que c'est que cela! il y est habitué et cela ne le gêne guère, tandis que moi, j'ai tous mes membres, mais je suis obligé de travailler toute la journée et quelquefois une partie de la nuit pour gagner ma vie et celle de ma femme. J'arrive avec peine à joindre les deux bouts; quand j'ai payé le propriétaire, le boulanger, le boucher, la patente, les impôts, il ne me reste rien et il faut toujours recommencer.

Sa jalousie éclatait surtout le jour où il payait son terme! il avait le même propriétaire que son voisin, le notaire Truchot, bonhomme toujours gai, sceptique et railleur, qu'il fatiguait de ses plaintes éternelles.

Ce jour-là, en allant payer son loyer, il rencontra dans l'escalier son voisin qui sortait de chez le propriétaire.

— Ah! dit-il en entrant chez le notaire, voilà un gaillard qui a de la chance; il lui est facile de payer son loyer, le gouvernement l'entretient.

— Vous oubliez qu'il a perdu un bras au service de la patrie, dit le notaire.

— La belle affaire! s'écria Louchu, il lui est bien payé.

— Vous en parlez à votre aise, reprit le notaire; c'est très pénible d'être estropié.

Je ne trouve pas, moi, dit Louchu; je donnerais volontiers un bras pour être pensionné.

— La plus petite infirmité est une lourde croix; êtes-vous certain que vous pourriez la porter?

— Oui, dit Louchu, pourvu que cela me rapporte.

— Eh bien, dit le notaire, goguenard, je vais vous mettre à l'épreuve; dès aujourd'hui, je vous tiens quitte de votre loyer si vous voulez porter la croix que je vais vous infliger, une toute petite croix.

— Laquelle? demanda Louchu avec inquiétude.

Le notaire prit un morceau de craie.

— Simplement celle-ci, dit-il: je vais vous tracer une croix dans le dos, tant que vous la porterez, vous ne me paierez pas.

Louchu éclata de rire.

— Si ce n'est que cela, dit-il, j'accepte; vous ne verrez plus la couleur de mon argent.

— Nous verrons, nous verrons, dit le notaire.

Louchu, enchanté, rentra chez lui; il s'assit devant son établi; tout à coup ses deux apprentis pouffèrent de rire.

— Qu'est-ce qui vous fait rire? demanda Louchu, vous feriez mieux de coudre.

— Patron, dit l'un, c'est que l'on vous a fait quelque chose dans le dos.

A ces mots, sa femme se retourna et aperçut la croix.

— Où t'es-tu fourré? s'écria-t-elle, tu es tout blanc; mais c'est une croix! Tu as été au café où, sans doute, quelque fainéant de tes amis s'est moqué de toi; tu n'as cependant pas besoin de cela pour avoir l'air d'un joirisse.

— En voilà des histoires pour rien! dit Louchu.

— Pour rien! Mais regarde-toi dans une glace? Tu es marqué comme un veau que l'on mène à l'abattoir.

Approche-toi que je te brosse.

— Inutile, dit vivement Louchu; je te défends de toucher à mon dos.

— Est-ce que tu perds la raison?

— Et s'il me plaît d'être marqué?

— Moi, je ne le tolérerai pas; je ne veux pas que mon mari soit ridiculé. Enlève ton habit que je le brosse.

— Je n'enlèverai rien du tout.

— Et moi je te dis que tu l'enlèveras! s'écria Mme Louchu qui prit son mari par un bras.

— Quelle furie! s'écria Louchu qui, ne voulant pas raconter ce qui s'était passé chez le notaire, en présence de ses apprentis, s'enfuit.

Dans la rue, les passants se retournaient; l'épiciier lui cria:

— Monsieur Louchu, entrez donc que je vous

donne un coup de brosse, vous avez une grande croix dans le dos.

— Mêlez-vous de vos habits, répondit arrogantement Louchu qui continua son chemin.

Une voix douce l'appela:

— Monsieur Louchu, monsieur Louchu.

— Qu'est-ce qu'il y a encore? demanda Louchu en se retournant.

C'était une dame, femme d'un de ses meilleurs clients.

— On vous a tracé une croix dans le dos, dit-elle; qu'il y a donc des gens méchants!

— Occupez-vous de ce qui vous regarde, madame, dit Louchu, et laissez mon dos tranquille.

— Vous n'êtes qu'un malotru, monsieur Louchu, riposta la dame, je me souviendrai de votre grossièreté.

Comme il passait devant l'étal du boucher, le chien de celui-ci se mit à aboyer en le suivant.

— Vas-tu te taire, sale bête! s'écria le tailleur.

Le boucher accourut.

— Ici, Ture, dit-il; mais qu'est-ce que vous avez dans le dos?

— J'ai ce qu'il me plaît d'avoir et cela ne regarde personne, répondit Louchu.

— Nous ne sommes pas encore au carnaval; vous vous déguisez trop tôt, riposta le boucher.

Louchu arriva devant le collège, les élèves sortaient; quand ils aperçurent le dos du tailleur, ils se mirent à le huer.

— Il a une croix comme les ânes, dit un collégien.

— Hi han, hi han, firent les gamins en chœur.

— Vous n'y êtes pas, messieurs, dit un élève de rhétorique, monsieur est un croisé; il arrive de Palestine.

— Non, messieurs, reprit un futur Saint-Cyrien, monsieur revient du service; c'est un infirmier, il porte la croix des ambulances.

Louchu pressa le pas pour échapper à ses persécuteurs; il entra au *Café du Commerce* où il venait faire sa partie de piquet tous les dimanches.

Il trouva deux de ses amis et s'assit à leur table. Des jeunes gens qui jouaient au billard aperçurent la croix; d'abord ils rirent discrètement.

— Jusqu'à ce jour, dit l'un, les personnes décochées portaient la croix sur la poitrine; aujourd'hui, on la porte dans le dos.

— C'est l'ordre de la *Croix-Blanche*, remarqua un deuxième.

— Non, messieurs, ajouta un troisième, c'est un insigne religieux, monsieur est sans doute un moine, c'est un carme.

Louchu, qui avait commencé une partie de cartes, jouait tout de travers; il se retourna, furieux, et interpella les jeunes gens.

— Avez-vous fini de vous moquer de moi? demanda-t-il.

— Nous finirons quand vous cesserez d'être ridicule, dit un jeune homme.

— Vous êtes un polisson!

— Et vous un imbécile.

Louchu se leva et donna un soufflet au jeune homme. Les camarades du soufflet assaillirent le tailleur, les uns avec des cannes, les autres avec des tabourets. Le cafetier envoya chercher la police et une plainte fut déposée contre le tailleur.

Louchu était exaspéré, un de ses amis voulut le calmer.

— La cause de tout ceci, lui dit-il, c'est une grande croix qui orne ton dos; je vais te l'enlever.

— Je te défends de me toucher! s'écria Louchu.

— A ton aise, répondit son ami; si tu deviens fou, il faut t'enfermer; désormais, je ne te parlerai plus.

Louchu sortit; sur son passage, les gamins criaient: A la chienlit!

Quand il rentra chez lui, il était de fort méchante humeur.

Sa femme l'apostropha:

— J'en entends de belles sur ton compte, tu es la risée de toute la ville. Si l'on savait, jamais l'on ne se marierait.

— J'en sais quelque chose.

— Qu'est-ce que tu sais?

Louchu se retourna.

— Tu as encore cette croix dans le dos, s'écria sa femme, et tu oses rentrer! Ote ton habit.

— Je ne l'ôterai pas, dit Louchu; je suis bien le maître de mon dos.

— Et moi je te dis que tu l'ôteras! dit sa femme qui voulut le lui arracher.

Une lutte s'engagea; Louchu envoya un coup de poing à sa femme.

— Lâche! dit-elle, tu m'as frappée. Tu ne me verras jamais; nous divorçons!

Elle sortit en faisant claquer les portes.

Louchu voulut la retenir, mais elle était déjà loin.

Resté seul, il fit d'amères réflexions. Il allait être poursuivi pour coups et blessures; il s'était brouillé avec son meilleur ami; sa femme venait de le quitter et voulait divorcer.

Il retira son habit et brossa furieusement la croix.

Le notaire avait raison, se dit-il, la plus petite croix est lourde à porter.

Ajoutons que cette nouvelle est inspirée d'un conte anglais.

Eugène FOURRIER.

Onna vilha que va ao concert.

Quand on va sâi ao théâtre, sâi à n'on bañquet d'abbayi et que y'ein a ion qu'ein a tsantâ 'na tota galéza, àobin qu'a fê on bio toste. on tappè trê ti avouè lè mans et on rolliè avouè lè pi ein boailant on part dè iadzo: bisse! bisse! Et cé que tsantè dâi rederè onco on iadzo la mima et cé que minè lo mor dâi recoumeinci: Citoyens vaudois de tous les cantons, etc.

On certain Paivron que tint boutequâ pè Lozèna avâi 'na galéza felhie, la Diustine, que ti lè valottets reluquâvont, et coumeint cllia damuzalla avâi gaillâ à preteindrè et que ne sè tsaillesâi pas dè sè teni vâi la banqua po veindre dè la secoria, àobin pézâ dè la casse-narda, Paivron s'est décidâ dè l'âi fèrè bailli dâi z'alegèns dè musiqua et la fe eintrâ dein la Sociètà de chant l'Harmonica, kâ la Diustine avâi 'na balla voix et tsantavè coumeint 'na mayeintse.

Onna né que cllia sociètà dévessâi bailli on concert, cllia damuzallès s'étiot bin recordâie et la Diustine ein avâi apprâi dâi totès galézès que dévessâi tsantâ soletta avouè on dzouveno luron qu'étaï on tot fin po djuî dè la clliauta et on outro qu'accompagnivè sur le clavecin.

La mère à Paivron, 'na bouna vilha que dé-mâoravè pè Velâ Bozon, étaï justameint venia ein vesita tsi son valet et coumeint dè justo, l'ont ressi po la fèrè allâ à cé concert, et l'ont tant fé que l'âi est z'ua.

Cé concert est z'adrâi bin, et la Diustine s'ein est teria à l'honneu, kâ tsaquîè iadzo que le tsantavè lo mondo criavè bisse! bisse! et l'étaï d'obedja dè recoumeinci on part dè versets. — Ma fâi cein éclipsâvè on pou lè z'auto que n'ein poivant pas fèrè atant et que nion ne bissâvè.

Lo leindéman quand on demandè à la vilha coumeint l'avâi trovâ cé concert et se la Diustine avâi bin tsantâ, le repond:

— Po on bio concert, n'y a rein à derè, c'étaï on bio concert; mâ vo faut pas tant braguâ voutra Diustine, kâ ne tsantè pas asse bin què lè z'auto, pisque tsaquîè iadzo que tsantavè, fasion on boucan d'einfai po l'âi fèrè recoumeinci la mima. Paret que fasâi dâi faussets po cein que ne s'étaï pas prâo recordâie!

C. T.

La Pierre à Niton

(GENEVOIS ET VAUDOIS).

C'était quelque temps après une hausse extraordinaire des eaux du Léman, qui avait causé de nombreux dégâts sur la rive vaudoise.

Un de nos grands vigneron de Lavaux, dont les propriétés avaient été gravement atteintes, était furieux contre nos voisins et leurs forces motrices. Un jour qu'il avait pris le bateau pour Genève, il y rencontre un Genevois avec lequel il entre pat hasard en conversation, et profite de l'occasion pour lui dire tout ce qu'il pensait sur la question des eaux du lac: « Je ne comprends pas, fit-il, sur un

ton de mauvaise humeur, la conduite des Genevois; ce n'est pas ainsi qu'on agit envers des Confédérés... C'est dégoûtant!... Il faut que ce commerce finisse! Si le Conseil fédéral ne fait pas son devoir, ma foi... je ne réponds de rien... S'il faut prendre le fusil, on le prendra!»

— Mais, monsieur, je vous assure, répond le Genevois, que vous nous accusez injustement; nous n'avons jamais eu l'intention de nuire à nos amis du canton de Vaud; au contraire, nous tenons à maintenir nos relations de bon voisinage.

— De bon voisinage... c'est facile à dire... Alors pourquoi nous inondez-vous? Pourquoi ne voulez-vous pas baisser votre tonnerre de barrage qui est la cause de tout le mal?...

— Mais c'est là une grosse erreur, monsieur... Tenez, vous voyez là-bas la *Pierre à Nilon*?... Eh bien, si nous pouvions nous en approcher, vous constateriez, d'après le limnimètre qui s'y trouve, que le niveau des eaux du lac est à la hauteur fixée par les conventions... Je vous affirme que nous ne mettons dans cette affaire aucune mauvaise volonté.

— Tout ça n'est pas tant clair, réplique notre vigneron que ces explications n'ont guère convaincu; êtes-vous sûr que votre *Pierre à Nilon* touche bien le fond?

Par la fenêtre.

Vite, ouvrons la fenêtre! Voici le printemps! Que de changements autour de nous! Que de changements en nous-mêmes!

Entretenir les feux, se calefauter chez soi, toutes portes closes; n'en sortir qu'emmitouflés jusqu'au nez, dans les fourrures, telle était notre vie. Il y a un mois, à peine.

Aujourd'hui, tout s'éveille. Nos pensées prennent leur vol vers les larges horizons, dégagés des brumes hivernales.

Vite, ouvrons la fenêtre! Voici le soleil, salué par le chant des oiseaux, le bourdonnement des abeilles, qui lui font un joyeux cortège. On entend le cri triomphant des coqs, conduisant leurs dames marauder dans les jardins d'alentour.

Les vergers se préparent hâtivement aux fêtes du renouveau. L'herbe croît, les feuilles poussent à toutes les branches, étendant le grand tapis vert de la nature, sur lequel Mai sèmera la neige parfumée de ses fleurs.

Partout, sous les cieus éclatants,
L'herbe croît et la feuille pousse :
Disons : « La vie est douce ! »
Chantons : « C'est le printemps ! »

Décidément, toute cette verdure, toutes ces fleurs blanches, emblèmes d'espérance et de bonheur, ce babil des oiseaux, ce bourdonnement des insectes, renaissant à la vie, tout cela vous met dans le cœur un peu de contentement et de poésie.

Mais, hélas, la joie en ce monde est de courte durée. Voilà que, déjà, par la fenêtre toute grande ouverte, m'arrive la voix nasillarde du crieur public, qui, au son du tambour, m'annonce les derniers arrêtés de l'autorité municipale. Tandis que la nature donne la clef des champs à toutes ses créatures, nos honorables édiles décrètent le musèlement des chiens, la destruction des hannetons et la réclusion irrévocable — sous peine d'amende — des coqs et des poules. Durant toute la belle saison, ces malheureuses bêtes ne pourront sortir de la basse-cour. Adieu les joyeuses picorées dans les potagers.

Sur la place du village, les gens vont et viennent, s'arrêtent, s'interpellent.

— Bonjour, bonjour, cousine Julie; y a-t-il longtemps que nous ne nous sommes vues!

— Bonjour, Sophie, que me reprochez-vous? C'est bien votre faute si nous ne nous voyons

pas plus souvent. Il vous serait pourtant très facile de faire des visites, à vous qui êtes seule en ménage; à vous qui n'avez pas de mari, bougonnant à tout propos.

— C'est ça, plaignez-vous! Croyez-vous donc que cela soit si gai de vivre toute seule. Ah! je sais quelqu'un qui s'empresserait de dire « oui » si on la venait demander en mariage. Mais, hélas, c'est bien fini maintenant.

— Eh! qui sait? Il ne faut jamais désespérer. C'est le printemps, cousine... Voyez plutôt la Louise au juge...

— Ah! par exemple, parlons-en; c'est du joli. A propos, savez-vous?...

Et patati, et patata, sur celle-ci, sur celle-là.

— Ah! fermons, fermons vite. Ces arrêtés municipaux, si cruels, ces caquetages, ces médisances m'ont gâté ce premier sourire du printemps.

Triste humanité!

UNE ABONNÉE.

Frisures et perruques.

La frisure est très nuisible, on le sait, à la santé des cheveux; la coupable est très vieille et ses méfaits ne comptent plus; aussi pourquoi ne pas la laisser de côté et la remplacer par les épingles à friser et les bigoudis. Pour les cheveux, ces deux dernières tortures seraient bien moins nuisibles que la première.

Le siècle de Louis XIV avait trouvé un moyen radical de tourner la difficulté du frissage: c'était de laisser tranquilles les cheveux naturels, mais de les couvrir d'une perruque.

Il est à remarquer que ce ne fut pas par hygiène que le roi-soleil mit la perruque à la mode, mais comme il était affligé de plusieurs vilaines bosses à la tête, il cachait cette imperfection en se coiffant de majestueux édifices à triple et quadruple rang de frisons.

— La perruque, imaginée par le plus galant des rois, fut en vogue jusqu'au commencement du siècle, et cela dans bien d'autres pays que la France.

Il y a cinquante ans l'on pouvait voir encore dans un village de la Hollande se balancer l'une en face de l'autre les enseignes d'un perruquier et d'un coiffeur. Celle du perruquier représentait Absalon suspendu à un chêne par ses propres cheveux, solides et bien plantés: au-dessous cette légende instructive:

*Tel est le sort réservé
A tous ceux qui ne portent point perruque.*

L'enseigne du coiffeur représentait un homme tombé à l'eau. Un brave terre-neuve essayant de le sauver et l'ayant saisi par les cheveux, ne rapportait au rivage que la perruque du malheureux. Au-dessous, cette inscription, pleine de sagesse:

*Tel est le sort réservé
A ceux qui portent perruque.*

Désagréable surprise.

M. Dacourt, du *Petit Marseillais*, publie dans ce journal un article sur l'utilité des chambres d'attente mortuaires, qui contient de curieuses choses. Nous lui empruntons entre autres les lignes suivantes:

« Le fait suivant se rapporte à un de mes amis, aujourd'hui encore vivant, qui a occupé à Alger des fonctions électives fort importantes, et qui est né longtemps après la mort de sa mère.

* On sait qu'Absalon, fils de David et de Maacha, se fit remarquer par sa beauté. Ayant assassiné son frère Amnon dans un festin, il abusa de la clémence de David pour conspirer contre lui, et le chassa de Jérusalem. Mais il fut vaincu à son tour dans la forêt d'Ephraïm, et réduit à prendre la fuite. Ses longs cheveux s'étant accrochés aux branches, Joab, son ennemi, le trouva dans cet état et le tua.

Je m'explique. Un jour, M^{me} G., la future mère de mon ami, après une brusque et rapide maladie, mourut ou du moins présenta toutes les apparences de la mort. Le décès fut déclaré à la mairie et toutes les mesures prises pour les funérailles.

Suivant une clause de son testament, on l'avait exposée, revêtue de ses plus beaux atours, assise dans un grand fauteuil, au milieu de la plus belle chambre de l'appartement.

Quelques instants avant l'heure fixée pour la cérémonie funèbre, une des anciennes bonnes, profitant d'un moment où elle était seule avec la morte, s'approcha d'elle:

— Tiens, coquine, lui dit-elle, que je te rende un peu, après ta mort, du mal que tu m'as fait pendant ta vie.

Et elle lui donna un grand soufflet.

— Ah! Marie, que vous m'avez fait mal, dit la défunte en poussant un grand soupir et en portant la main à sa joue.

Je vous laisse juger de l'épouvante de la bonne; elle jeta les hauts cris, appela au secours. On accourut et on trouva la dame parfaitement revenue à elle. Mon ami naquit plusieurs années après.

Quant à la bonne, bien que M^{me} G... promit d'oublier le soufflet reçu, elle ne voulut plus rester dans la maison; du reste, l'aventure avait doublement servi à M^{me} G... qui, de très impérieuse qu'elle était auparavant, était devenue la plus douce et la meilleure des femmes que j'aie connues.

Inutile d'ajouter que mon ami est un chaud partisan des chambres d'attente et que, de fait, il en a introduit l'usage dans sa commune.

Entendu samedi, sur la Palud, pendant le marché:

Deux femmes s'abordent près de nous. L'une est en deuil.

— Vous avez donc perdu quelqu'un, ma pauvre Louise?...

— Hélas, oui!... défunt mon mari est mort.

Souvenir du Centenaire. — Tout ce qui nous rappelle les belles fêtes du centenaire de notre indépendance nous est cher; aussi est-ce avec un réel plaisir que nous recevons, par l'entremise de M. Payot, éditeur, une brochure publiée par l'Etat, contenant les discours officiels prononcés le jour de la fête. Tous ceux qui ont tenu à conserver quelque souvenir de celle-ci, tels que cartes illustrées, programmes, publications diverses, journaux, cocardes, etc., voudront y ajouter la brochure que nous annonçons et qui se vend au prix de 50 centimes au bénéfice du *Fonds du Centenaire* (tuberculeux).

OPÉRA. — Demain, dimanche, deuxième représentation de l'amusante opérette d'Offenbach, **La Belle Hélène**, qui eut, mardi dernier, très grand succès. — Mardi prochain, **Lili**, opérette en 3 actes, paroles de A. Hennequin et A. Millaud, musique de *Hervé*. — Billets chez MM. Tarin et Dubois.

L. MONNET.

Chacun sans doute se soucie d'acheter des étoffes à des prix les plus avantageux possible. Comme commerce d'étoffes sérieux, nous ne pouvons assez recommander la maison d'expédition **Max Wirth à Zurich**, qui fournit des étoffes en laine, mi-laine et mi-soie pour Messieurs et Dames de toutes conditions, ainsi que de la marchandise en toile et en coton seulement de bonne qualité, à des prix vraiment avantageux. En parcourant notre riche et belle collection d'échantillons que la maison expédie franco à chacun, on peut facilement se convaincre de cette réalité.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

— Planches à dessin de premier choix. —

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.